

Terre de rencontre

Mots clés : occupation éphémère, lieu de rencontre, espace public

Il s'agit d'occuper de manière éphémère les espaces publics du quartier, de faire émerger de nouveaux usages et de favoriser la rencontre.



INFORMATIONS PRATIQUES



Nombre de personnes illimité

Habituellement, des fauteuils, des tables, des parasols, etc. mais globalement tout type de matériel qui génère de la vie et de la rencontre en détournant l'usage premier de l'espace



Le temps d'une journée ou sur une plus longue période (en fonction des activités et de l'espace)

OBJECTIFS

- ✓ La réappropriation des espaces du quartier
- ✓ La création de liens entre voisins et usagers
- ✓ La fin des espaces inhospitaliers
- ✓ Le test de nouveaux usages, d'une nouvelle affectation ou la configuration d'un espace collectif

RÉFÉRENT
DE LA FICHE

Service
Architecture et
Société de la
Faculté
d'Architecture et
d'Urbanisme de
l'UMONS

MÉTHODE

Voici les étapes suggérées pour la mise en place d'une *Terre de rencontre* :

Identification du projet et du lieu d'implantation

Les habitants définissent collectivement **les objectifs du projet** : détournement de l'usage d'un espace public, création d'un moment de rencontre, discussion autour d'un projet. **Les lieux qui ont un sens** pour la vie de quartier et qui répondent aux objectifs du projet sont identifiés.

Mobilisation des talents du quartier et atelier de cocréation

Pour bien fonctionner, il faut partir des talents du quartier, des habitants compétents ou des ressources mobilisables pour l'élaboration d'un mobilier urbain, de plantations ou d'interventions artistiques.

Ces créations peuvent faire l'objet d'ateliers créatifs préalables ou être réalisées sur le lieu de l'occupation éphémère.

Recherche de partenaires pour l'activation du projet et demande d'autorisations

Certains projets demandent une autorisation préalable ou un apport financier afin de pouvoir être mis en œuvre. D'autres peuvent cependant se concrétiser sans autorisation préalable et à **moindre coût**, à l'aide de matériel déjà disponible (tables, fauteuils, chaises, etc.).

Mise en œuvre de l'occupation

Les habitants organisent l'occupation et la communication autour du projet. Si l'ambition est de pérenniser un aménagement, les tests d'usage peuvent être réalisés. Si tel est le cas, prendre note des résultats devient essentiel (quels aménagements ont fonctionné et pourquoi, quels mobiliers n'ont pas intéressé les passants et pourquoi, etc.)

CONTRAINTES MATÉRIELLES

La contrainte principale est de **trouver le lieu adéquat** pour l'élaboration d'une *Terre de rencontre* afin qu'il puisse accueillir l'ensemble des participants et s'adapter à l'usage qui lui est accordé.

Du mobilier existant (chaises, tables, fauteuils) ou du mobilier fabriqué pour l'occasion (bancs fabriqués en palette, jardinières en tôle récupérée, etc.) peuvent être utilisés, et ce, en fonction des projets imaginés par les habitants.

AVANTAGES / POINTS FORTS

- Au-delà de son **intérêt social et urbain**, l'expérimentation de l'outil *Terre de rencontre* est une opportunité de collaborer de façon innovante entre différents acteurs (habitants, centre social, commune et bailleur social).
- La **transformation d'un espace** public, actuellement peu satisfaisant, en un espace répondant aux attentes et aux besoins des habitants. Cela dans le but d'éventuellement créer par la suite un projet pérenne.
- Inscire l'habitant d'un quartier dans une **démarche de participation** et de concrétisation d'un projet.

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir les fiches théoriques ***Appropriation de l'espace public*** et ***Effacement des frontières quartier-ville***.

Aller sur



www.ricochets.eu